DÉPARTEMENT

d'exploitant intervenu en 2014

## N° 1447-C-SD (Novembre 2014) FISCALITÉ DIRECTE LOCALE



COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES 2015	CFE
DÉCLARATION INITIALE n cas de création d'établissement ou de changement	

COMMUNE DU LIEU D'IMPOSITION																
	TIMBRE À DATE DU SERVICE															
		Renvoyez un ex auquel vous pou	emplaire uvez vou	AVAN' s adres	T LE 1	JAN' ur tou	VIER 2	:015 a eigne	u servi ment.	ice des	s impô	ts des e	ntrep	rises ci	-dessı	ıs,
		ou téléphor	nez au	:												
		ou message	erie :													
A1 Identi	fication de l'entreprise		COMPLÉT	ER ou f	RECTIF	IER da	ns la p	artie d	roite le	es ment	tions at	sentes	ou erro	onées		
Dénomination	ou nom et prénom															
			1													
Activités exerce	ées															
		2	2													
Adresse dans la	a commune															
		3	3													
Adresse du pri	ncipal établissement s'il est situé hors de la co	mmune														
		4	4													
Adresse ou doi	t être envoyé l'avis d'imposition si elle diffère	de celle indiqu	ıée au d	adre	n° 3 (	ci-des	sus									
		į	5													
Numéro SIRET	de l'établissement															
		(	5													
Code de l'activi	ité de l'établissement (NACE)	1														
		-	7													
Inscription au r	épertoire des métiers et de l'artisanat															
		8	3					OUI				NON	١			
Comptable de l	'entreprise : nom, adresse, numéro de télépho	one, adresse él	ectroni	que												
		9	9													
Nom et adresse pas partie du p	e de la personne ayant établi la déclaration si de ersonnel salarié de l'entreprise.		À Signatı						le	e						
Téléphone : Adresse électro	onique :															
La charte du contribua	ble : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basé	es sur les principes de	e simplicité	, de resp	ect et d	'équité.	Dispon	ible su	www.ii	mpots.g	ouv.fr et	t auprès (	de votre	service	des imp	pôts.

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.



<b>A2</b>	Origine de l'établissement	(case	e à cocher)											
☐ Création d'établissement ☐ Début d'activité ☐ Transfert d'activité									é					
☐ Acquisition d'établissement ☐ Apport ☐ Scission ☐									Fusion					
А3	Identification de l'ancien ex	plo	itant 1											
Dén	omination ou Nom et Prénom													
	Activité exercée													
<b>B</b> 1	Renseignements pour l'ens	em	ble de l	'er	ntrep	rise Pé	riode de référence : anné	e civ	ile 2013 ou exercic	e de '	12 mois clos	en 20	013	
Entre	prise créée en 2014		T			Entrep	orise existante en 2013	3						
Date	de création de l'entreprise (jj/mm/aaaa)	1	/	./		Date d	e création de l'entrepr	ise	(jj/mm/aaaa)	12	//.			
Effect	if au cours de l'année civile 2014 2	2		,		Effecti	f au cours de l'année c	ivile	e 2013 <b>2</b>	13		,		
dont a	affecté à une activité artisanale	3		,		dont a	ffecté à une activité ar	tisa	nale	14		,		
	Apprentis sous contrat	4		,			Apprentis sous contr	at		15		,		
dont	Handicapés physiques	5		,		dont	Handicapés physique	es		16		,		
		6				Chiffre d'affaires HT ou recettes HT en 2013 (ou de l'exercice clos en 2013, lorsque sa durée est égale								
Ajuste	ement à l'année 3 7 (ligne 6) x 12	8						18	(ligne 17) x 12	19				
prove d'imn	nant de la location ou sous-location neubles nus à usage autre que l'habita-	9				provei d'imm	nant de la location ou s eubles nus à usage au	sous	s-location	20				
Ajuste	ement à l'année 3 10 (ligne 9) x 12	11				Ajuste	ment à l'année <b>3</b>	21	(ligne 20) x 12	22				
B2	Renseignements pour l'étal	olis	sement											
Nomk	ore de salariés employés par l'établisseme	nt au	ı cours de l'	'anr	née civil	e 2014 (	5			1				
		ée						nou	ivel établisse-	2				
dont affecté à une activité artisanale  3 , dont affecté à une activité artisanale  12 Apprentis sous contrat  4 , Apprentis sous contrat  15 dont  Handicapés physiques  5 , Handicapés physiques  16 Chiffre d'affaires HT ou recettes HT estimés pour 2014  Ajustement à l'année 7 7 (digne 6) x 12 8 Ajustement à l'année 18 18 (digne 17) x 12 19  Recettes brutes HT ou chiffre d'affaires HT provenant de la location ou sous-location d'immeubles nus à usage autre que l'habitation estimés pour 2014  Ajustement à l'année 10 10 (digne 9) x 12 11 Ajustement à l'année 21 (digne 20) x 12 22  B2 Renseignements pour l'établissement  Nombre de salariés employés par l'établissement au cours de l'année civile 2014  Activités à caractère saisonnier, indiquer la durée d'exploitation en semaines (cocher la case)  Durée d'exploitation normalement prévue en 2015 (en semaines)  Auto-entrepreneur bénéficiant du régime micro-social prévu à l'article L 133-68 du code de la sécurité sociale (cocher la case)  5 5 7 4 4 4 7 4 7 4 4 7 4 7 4 7 4 7 4 7							3							
			u à l'article					ns le	statut d'auto-	4	/			
En ca	s d'exercice de l'activité de diffuseur de pr	esse	, cocher la d	case	8					5				
Activi	té professionnelle exercée à temps partiel	ou p	endant mo	ins	de 9 ma	ois de l'a	année, cocher la case			6				
En ca	s d'éolienne produisant de l'énergie électr	ique	, cocher la c	case	9					7				
Date	de raccordement au réseau de l'installation	n pro	duisant de	l'én	ergie él	lectrique	e (jj/mm/aaaa) 🕡			8	/			
	les ouvrages hydrauliques, indiquer le pro bre avec deux chiffres après la virgule) 🕦	rata	hydraulique	e rel	latif à la	commi	une d'imposition			9	,		%	

## C Biens du nouvel établissement passibles d'une taxe foncière 12

Informations **obligatoires** sauf si elles ont été fournies en réponse à la lettre d'accueil adressée par l'administration lors de la prise en compte de la création de l'établissement. En vertu de l'article 1729 B.2 du Code général des impôts, les omissions ou inexactitudes constatées dans un document qui doit être remis à l'administration fiscale entraînent l'application d'une amende de 15 € par omission ou inexactitude sans que le total des amendes applicables aux documents devant être produits simultanément puisse être inférieur à 60 € ni supérieur à 10 000 €. Si ce cadre est insuffisant, joindre un état établi sur ce même modèle.

I	Bien	n° 1
Nature du bien 13	1	
Adresse du bien	2	
Situation du bien (bâtiment, étage, escalier)	3	
Le cas échéant, numéro de lot dans la copropriété	4	
Identité de l'occupant précédent	5	
Date de début d'occupation du bien	6	
Superficie totale des locaux en m²	7	
Détail (en m²) de l'affectation de la superficie à usage :		
– Professionnel	8	
– Industriel	9	
– Commercial	10	
– Habitation	11	
Détail (en m²) de l'utilisation des surfaces à usage professionnel en :		
– Magasin	12	
– Entrepôt	13	
– Bureaux	14	
– Autres à préciser	15	
Vous êtes :		
– Propriétaire	16	
– Locataire Dans l'affirmative, veuillez joindre la copie du bail et préciser le nom et l'adresse du propriétaire	17	Nom et adresse du propriétaire :
– Sous-locataire Préciser les noms du propriétaire ainsi que son adresse, du titulaire du bail et joindre le contrat de sous location	18	□ Nom et adresse du propriétaire : - Nom du titulaire du bail :
– En domiciliation commerciale Préciser les noms du propriétaire ainsi que son adresse, de la société hébergeante et joindre le contrat de domiciliation commerciale	19	Nom et adresse du propriétaire : - Nom de la société hébergeante :
– En domiciliation à titre gratuit Préciser les noms du propriétaire ainsi que son adresse, de la société hébergeante et joindre le contrat ou la convention de domiciliation	20	Nom et adresse du propriétaire : - Nom de la société hébergeante :
Vous exercez votre activité à votre domicile et n'avez pas d'autre local à votre disposition : dans l'affirmative, préciser le nombre de m² occupé pour les besoins de l'activité exercée à domicile	21	☐ Nombre de m² :
Si vous partagez des locaux, veuillez indiquer le nom des autres utilisateurs	22	
Si vous disposez de places de parkings réservées exclusivement à l'exercice de votre activité professionnelle, préciser leur nombre et leur adresse si cette dernière est différente de celle de votre activité professionnelle.	23	Nombre de place : Adresse :
Si vous êtes membre d'une SCM, veuillez indiquer le SIREN de la SCM et la surface du bien occupée à titre privatif	24	SIREN : Surface en m²:
Si vous êtes loueur en meublé, précisez la nature du local loué :		
– local d'habitation personnelle loué à titre de gîte rural	25	
– local d'habitation personnelle classé « meublé de tourisme »	26	
– local d'habitation personnelle loué meublé autre que ceux visés aux 1° et 2° de l'art. 1459 du CGI	27	
– local professionnel loué meublé	28	
Pour les biens bénéficiant de la réduction prévue à l'article 1518 A <i>bis</i> du CGI, indiquer le pourcentage de réduction (100, 75, 50 ou 25) et la 1 <sup>re</sup> année d'entrée du bien dans la base d'imposition.	29	- Pourcentage de réduction : - 1 <sup>re</sup> année d'entrée du bien :

D Exonérations et abattement						
Si vous remplissez les conditions, veuillez indiquer l'exonération pour laquelle vous dési	Cocher ci-dessous les cases correspondant à votre choix (une seule ligne de choix possible)					
EXONÉRATIONS ACCORDÉES SUR DÉLIBÉRATIONS DES COLLECTIVITÉS L		CFE	CVAE			
Entreprises de spectacles vivants (art. 1464 A 1° du CGI) 🔞			1		2	
Établissements de spectacles cinématographiques (art. 1464 A 3° à 4° du CGI) 🔞			3		4	
Entreprises nouvelles (art. 1464 B du CGI) bénéficiant :   - soit du régime de l'article 44 sexies du CGI (création d'entreprises nouvelles)  - soit du régime de l'article 44 septies du CGI (création d'entreprises nouvelles pour la repindustrielles)  - soit du régime de l'article 44 quindecies du CGI (création ou reprise d'entreprises dans les rurale)	5		6			
« Jeunes entreprises innovantes » ou « jeunes entreprises universitaires » (art. 1466 D du	CGI	) 🚯	7		8	
Exonération en faveur des caisses de crédit municipal (art.1464 du CGI) 🛈			9		10	
Médecins, auxiliaires médicaux et vétérinaires ruraux (art. 1464 D du CGI) @		11		12		
Activités gérées par des services d'activités industrielles et commerciales (art. 1464 H du	13		14			
Indiquer la date de début de gestion : 15			14			
Libraires indépendants (art. 1464 l du CGI) @	16		17			
Établissements situés dans une zone urbaine sensible (art. 1466 A-l du CGI) 🚳	18		19			
Établissements situés dans les zones de restructuration de la défense (art. 1466 A-l quinque	20		21			
Diffuseurs de presse spécialistes (art. 1464 L du CGI) 🕸			22		23	
Exonération de 100 % de la valeur locative des installations antipollution passibles de matériels passibles de taxe foncière destinés à économiser l'énergie ou à réduire le bruit le destinés à économiser l'énergie ou à réduire le bruit le destinés à économiser l'énergie ou à réduire le bruit le destinés à économiser l'énergie ou à réduire le bruit le destinés à économiser l'énergie ou à réduire le bruit le destinés à économiser l'énergie ou à réduire le bruit le destinés à			24			
Préciser le n° du bien du cadre C pour lequel l'exonération de CFE est demandée :						
EXONÉRATIONS ACCORDÉES DE DROIT SAUF DÉLIBÉRATIONS CONTRAIRES DES COLL	ECT	IVITÉS LOCALES		CFE		CVAE
Établissements situés dans les bassins d'emploi à redynamiser (art. 1466 A-I <i>quinquies</i> A	du C	CGI) 🛭	26		27	
Établissements situés dans une zone franche urbaine (art.1466 A-l sexies du CGI) @	28		29			
Exonération en faveur de certaines locations en meublé (art. 1459-3° du CGI) @	30		24			
Préciser le n° du bien du cadre C pour lequel l'exonération est demandée :	32		30		31	
Établissements situés dans les départements d'outre-mer (art.1466 F du CGI)  Dans ce cas, cocher le taux de l'abattement auquel vous avez droit :  - Abattement simple (80 %) 35 - Abattement majoré	(100	%) 36	33		34	
Option pour l'encadrement communautaire 🐠			] 3	7		
ALITRE EVONÉRATION DE DROIT				CEE		CVAE

Exonérations <u>nécessitant</u> une déclaration spécifique n° 1465-SD disponible sur le site <u>www.impots.gouv.fr</u> : @

Exonération en faveur des jeunes avocats (art.1460-8° du CGI) 63

Exonération relative aux opérations réalisées dans les zones d'aide à finalité régionale (art. 1465 du CGI);
 Exonération relative aux opérations réalisées dans les zones d'aide à l'investissement des petites et moyennes entreprises (art. 1465 B du CGI);
 Exonération relative aux opérations réalisées dans les zones de revitalisation rurale (art. 1465 A du CGI)

38

39